



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 16 juin 2025, le conseil a adopté, par sa résolution 2025-223, un premier projet de règlement modifiant l'annexe C du Plan d'aménagement d'ensemble Beside Destination Cabins.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 17 juillet 2025, à 19 h**, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions concernant ce projet de règlement par écrit à [urbanisme@chertsey.ca](mailto:urbanisme@chertsey.ca)
3. Le projet de règlement modifiant l'annexe C du Plan d'aménagement d'ensemble Beside Destination Cabins contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h et 12 h et 13 h et 16 h et sur le site Internet de la municipalité au [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca)

Donné à Chertsey, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.

M. Marc-André Plante  
Directeur général et greffier-trésorier